



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL



## PACTE MONDIAL

### ENGAGEMENT ET COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS





NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

# SOMMAIRE



## Engagement de SSI Service

3



## Nos objectifs

4-6



## Nos réalisations

7-13



## Les résultats

14-16

## Conclusion

17



Cela fait 3 ans que SSI Service est adhérent du Pacte Mondial et soutient ses 10 principes, en mettant au cœur de ses priorités la promotion des valeurs humaines, sociales et environnementales.

La présente Communication sur le Progrès se veut une nouvelle démonstration de la solidité de notre engagement dans une stratégie de croissance responsable.

SSI Service est spécialisé dans la maintenance multimarque des systèmes de sécurité incendie depuis 1973. Notre expertise couvre les métiers de la détection incendie, l'extinction automatique à gaz, l'éclairage de sécurité, la détection gaz, et le désenfumage.

Notre réseau compte 10 agences et 3 antennes réparties sur toute la France métropolitaine, pour un effectif de 173 salariés et un chiffre d'affaires de 21,4 M€ à fin 2011.

Entreprise responsable et solidaire, SSI Service renouvelle son engagement auprès du Pacte Mondial en 2012. Nous soutenons activement les domaines des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

**Claire JACQUEMET**

Directeur Général de SSI Service



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL



# I. NOS OBJECTIFS



- 1. Droits de l'homme**
- 2. Normes du travail**
- 3. Environnement**
- 4. Lutte contre la corruption**





NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

# I. NOS OBJECTIFS



## I. Droits de l'homme

SSI Service veille rigoureusement au respect des droits de l'homme aussi bien en interne qu'en externe. Nous assurons à nos collaborateurs des conditions de travail qui garantissent leur intégrité physique et mentale, respectent leur vie privée et leur vie de famille.

Les domaines qui nous paraissent nécessiter une plus grande vigilance dans notre entreprise sont : l'égalité des hommes, la lutte contre la discrimination, la santé et la sécurité des collaborateurs; ainsi que les conditions de travail.

## 2. Normes du travail

SSI Service respecte le droit du travail et les conventions de l'Organisation International du Travail. Le droit de négociation collective est appliqué au quotidien, la société dispose d'un Comité d'Entreprise (CE) qui est consulté et impliqué régulièrement dans les décisions prises par la Direction.

Notre politique RH met en œuvre les moyens adaptés pour que chacun trouve sa place et partage nos valeurs quelque soit son parcours, son poste, son profil, ou sa différence. Du développement des compétences personnel aux activités extra-professionnelles, nous recherchons le bien-être et l'épanouissement de nos collaborateurs.

Nous favorisons le dialogue entre les salariés et leurs managers, tous les salariés ont un entretien annuel et individuel d'évaluation avec leur manager afin de faire le point sur le rôle de chacun durant l'année écoulée et de préparer l'année à venir.



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

# I. NOS OBJECTIFS



## 3. Environnement



SSI Service a placé l'Environnement et le Développement Durable au cœur de ses objectifs et les décline au quotidien dans sa gestion interne. Nous impliquons nos collaborateurs dans une démarche d'amélioration continue visant à limiter les impacts de nos activités sur l'environnement, identifier et maîtriser les risques de pollution.

Pour contribuer à préserver l'environnement, nous faisons évoluer de façon continue nos comportements quotidiens : nos déplacements, nos impressions, notre consommation d'énergie, la gestion des déchets, les achats responsables,...

En tant que mainteneur des systèmes de sécurité incendie, nous avons un rôle important d'accompagner nos clients dans la gestion responsable de leurs matériels.

## 4. Lutte contre la corruption



SSI Service s'appuie sur son organisation interne et son service qualité pour prévenir et détecter les faits de fraude et de corruption. Notre entreprise étant certifié ISO 9001, nous réalisons tous les ans des audits internes et externes. Cela permet de vérifier si les procédures mise en place sont respectées sans exception.

Nous nous attachons à bâtir avec nos partenaires des relations fondées sur la confiance, l'honnêteté et le progrès partagé. Le choix de fournisseurs et de sous-traitants se fait également en respectant nos valeurs et nos procédures internes.



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL



## II. NOS RÉALISATIONS

- 
- 1. L'accord de parité Hommes / Femmes**
  - 2. La commission des talents**
  - 3. Poursuite de la communication sur l'environnement**
  - 4. La consommation de carburant Total Excellium**
  - 5. Poursuite des actions de démantèlement des détecteurs ioniques**





# II. NOS RÉALISATIONS DEPUIS 2010



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

Nos actions

2010	2011	2012	Principes du pacte mondial respectés
<b><u>Lutte contre toute forme de discrimination</u></b>			<b>Principes 1&amp;2</b>  Promouvoir, respecter la protection des droits de l'homme  Ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme  <b>Principes 6</b>  Lutte contre la discrimination en matière de profession
<b><u>Lutte contre la discrimination dans les embauches et des promotions</u></b>  - Promotion interne - Segmentation des métiers techniques - Formations internes et externes	<b><u>Lutte contre la discrimination des femmes et des seniors</u></b>  - Favoriser le recrutement des seniors - Favoriser le recrutement des femmes	<b><u>Poursuite des actions de lutte contre la discrimination</u></b>  - Signature d'un « Accord de parité Hommes - Femmes » - Commission des talents	
<b><u>Amélioration des pratiques quotidiennes en faveur de l'environnement</u></b>			<b>Principe 7</b>  Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
- Limitation de la consommation d'électricité - Limitation de la consommation du papier - Tri et recyclage	- Mise en place du logiciel «Go to Meeting» pour les réunions inter-agences - Commande de matériel en ligne	- Poursuite des gestes quotidiens responsables - Limitation de la consommation du carburant	
<b><u>Management environnemental</u></b>			<b>Principe 8</b>  Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- Questionnaire environnement soumis aux collaborateurs	- Révision du système de management environnemental - Poursuite de la campagne de sensibilisation	- Poursuite de la communication sur l'environnement	
<b><u>Démantèlement des détecteurs ioniques</u></b>			<b>Principe 9</b>  Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
- Participation à la création du label Qaldion - Communication aux clients - Obtention de l'autorisation ASN	- Poursuite de la communication auprès de nos clients  - Poursuite des actions Qaldion	- Lancement des actions suite à l'arrêté de démantèlement des détecteurs ioniques	

### I. L'accord de parité Hommes / Femmes

le 12 mars 2012, un accord d'égalité professionnelle entre les collaborateurs et les collaboratrices de SSI Service a été signé par la direction et les délégués du personnel et déposé à la DIRECCTE de l'Essonne à Evry.

Son but est de respecter et développer l'égalité des chances et de traitement à toutes les étapes de la vie professionnelle.

L'accord a été établi sur la base d'un rapport de comparaison entre les hommes et les femmes salariés de SSI Service sur l'embauche, la rémunération, la formation et l'évolution de carrière.

Il s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article 99 de la loi du 9 novembre 2010 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi que dans le cadre de l'article L2323-57 du Code du Travail.

C'est un accord qui respecte parfaitement les principes du pacte mondial en ce qui concerne les droits de l'homme et les normes du travail.

Les actions mises en place dans le cadre de cet accord s'articulent autour de deux axes principaux :

- Le recrutement
- La promotion professionnelle

#### Droits de l'homme :

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence;

2. Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

#### Normes du travail

6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

### I. L'accord de parité Hommes / Femmes (suite)

#### ➤ **Le recrutement**

SSI Service veille à maintenir un niveau de recrutement équilibré entre les hommes et les femmes. Nous considérons que le fait de favoriser le pluralisme et de rechercher la diversité au travers des recrutements est un facteur de progrès pour l'entreprise.

Tout en veillant à conserver un équilibre nécessaire dans le recrutement entre les hommes et les femmes, SSI Service se fixe comme principe que les conditions d'accès aux emplois de l'entreprise respectent et promeuvent l'application du principe de non discrimination sous toutes ses formes. L'objectif de cette action est de susciter les candidatures dans le but de réduire les écarts de représentativité existants dans certaines catégories.

Lors du recrutement, la part respective des femmes et des hommes embauchés doit tendre à qualifications équivalentes, vers une répartition reflétant celles des taux de sortie de filières de formation.

#### ➤ **La promotion professionnelle**

SSI Service reste attentive à l'égalité des hommes et des femmes en ce qui concerne leurs responsabilités d'évolution en termes de parcours professionnel et de rémunération. La mixité des emplois suppose que les femmes et les hommes aient les mêmes possibilités en matière de parcours et d'évolution professionnelle, y compris dans l'accès aux postes de responsabilités.

L'objectif de cette action est de proposer systématiquement un homme et une femme pour tous les postes ouverts à la promotion interne, si la ressource existe.

Lors de la commission des talents et/ou des entretiens de fin d'année, la démarche d'identification de potentiels doit être associée à la démarche visant à proposer la promotion interne d'une femme vers un métier à forte représentativité masculine et inversement.

### 2. La commission des talents

SSI Service a mis en place une commission de talents dont l'objectif est d'identifier par chaque Responsable d'agence et Responsable de service un ou deux collaborateur(s) pressenti(s) sur une promotion.

Cette commission est composé du :

- Responsable RH,
- Responsable des Opérations ,
- Responsable Technique (pour les populations techniques)
- Responsable d'Agence

ou

- Responsable de service

Chaque responsable d'agence ou de service propose des candidats à la commission et définit pour chaque candidat les caractéristiques de la fonction visée : les missions, les objectifs, le profil souhaité et les qualités indispensables.

La commission des talents examine et valide ou pas le dossiers de candidature sans aucune discrimination, en se basant uniquement sur les compétences de chacun.

Les candidats sont ensuite soumis aux tests nécessaires selon le métier, à l'issus desquels la promotion a lieu suivie d'un parcours d'intégration au nouveau poste.

#### Normes du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

### 3. Poursuite de la communication en faveur de l'environnement

SSI Service communique de façon régulière et via différents axes de communication sur ses engagements en faveur de l'environnement.

- Site internet
- Plaquette commerciale
- Réponses aux appels d'offre
- Affichage interne

La communication est un moyen indispensable pour sensibiliser l'ensemble de nos partenaires à limiter les impacts de leurs actions sur l'environnement.

#### Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement;

8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

### 4. La consommation de carburant Total Excellium

SSI Service est passé à la consommation du carburant Excellium dans le but de réduire sa consommation, ainsi réduire l'émission de CO<sup>2</sup>.

L'utilisation d'Excellium permet une réduction de la consommation de carburant grâce à la présence d'additifs réducteurs de frottements et sur le long terme grâce aux additifs détergents qui préservent la propreté du moteur.

En réduisant la consommation de carburant, on réduit les émissions polluantes, grâce à un fonctionnement plus efficace du moteur, et notamment du CO<sub>2</sub>.



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

## II. NOS RÉALISATIONS 2012



### 5. Démantèlement des détecteurs ioniques

Dans le cadre de notre activité de maintenance des systèmes de sécurité incendie, nous accompagnons nos clients dans la gestion responsable de leurs systèmes, notamment dans le démantèlement des détecteurs ioniques de fumée.

L'arrêté du 18 novembre 2011 ordonne le retrait des détecteurs ioniques (Détecteur de Fumée à Chambre Ionisante : DFCl) sur une durée maximale de 10 ans. Deux décisions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) complètent l'arrêté en apportant des précisions sur les démarches à mettre en place pour planifier la migration des DFCl.

#### Environnement

9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

### Le label Qualdion



Le label QUALDION a été créé par l'association du même nom, composée de 4 organisations professionnelles (**GESI\***, **FFIE\***, **SERCE\*** et **SVDI\***) représentatives des fabricants, installateurs, et mainteneurs de systèmes de détection incendie.

L'association QUALDION a pour objet d'informer les détenteurs des détecteurs ioniques et d'octroyer le label QUALDION aux entreprises qui respectent les règles de l'ASN en matière de démantèlement.

Claire JACQUEMET, Directeur Général de SSI Service a participé activement à la création du label QUALDION et à la validation de son référentiel. En tant que membre de l'association, elle participe au comité d'attribution du label qui a lieu tous les 2 mois.



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL



# III. LES RÉSULTATS

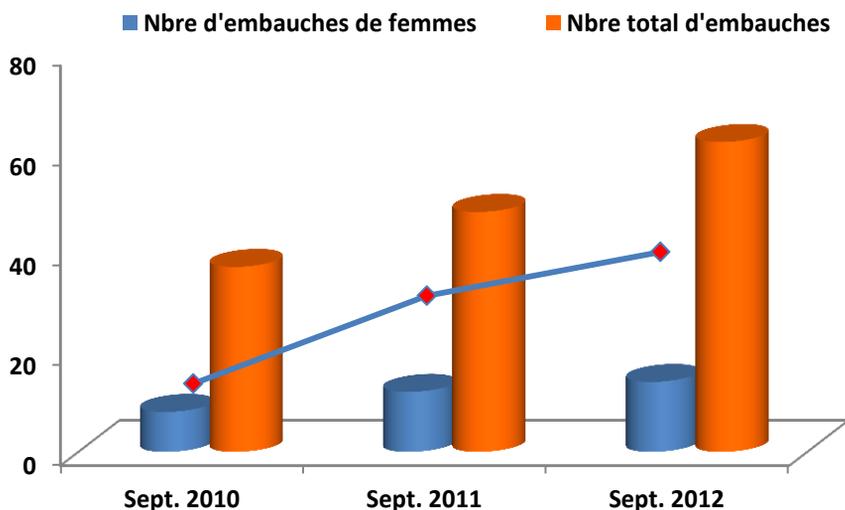


## Augmentation des femmes dans l'effectif global

Depuis 2011, SSI Service met en place des actions pour favoriser le recrutement et la promotion des femmes. Nous avons pu observer une représentation plus importante de la part des femmes dans l'effectif global et dans l'effectif des cadres.

	Décembre 2010	Décembre 2011	Septembre 2012
Part de femmes / effectif total	<b>10%</b>	<b>16%</b>	<b>18%</b>
Part des femmes cadres / effectif total des cadres	<b>9%</b>	<b>19%</b>	<b>21%</b>

**En terme de recrutement, le nombre de femmes progresse et atteint 14 femmes en 2012.**





NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

## III. LES RÉSULTATS



### Réduction de la consommation de carburant et de l'émission de CO<sup>2</sup>

Selon les premiers résultats du suivi de la consommation d'Excellium, on observe une baisse de consommation et d'émission de CO<sub>2</sub>.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Consommation d'essence (L)	31333,59	30598,51	31395,33	25417,93	28768,79	32570,03	28426,01
Emission de CO <sub>2</sub> (kg)	84600,69	82615,98	84767,39	68709,41	77675,73	87939,08	76750,23
% d'Excellium	46,08	47,51	48,12	42,84	49,89	48,28	51,30
Réduction de la consommation (suite à l'utilisation d'Excellium)	3935,57 Litres						
Réduction CO <sub>2</sub> (suite à l'utilisation Excellium)	10626,04 Kg						

### Labélisation QUALDION

Afin de garantir la transparence et une gestion efficace du processus de labellisation, l'association QUALDION a décidé de déléguer la gestion de cette marque à une tierce partie indépendante, le LNE. Celui-ci prend en charge l'attribution et le renouvellement du label QUALDION.

Toutes les entreprises intervenant dans la désinstallation et le remplacement des détecteurs ioniques de fumée sont concernées par ce label et peuvent se porter candidates.

A fin septembre 2012 il y a **cinq entreprises déjà labellisées**. **Deux entreprises supplémentaires dont SSI Service** devraient être labellisées en octobre 2012. L'objectif étant de 50 entreprises labellisées sous un an.



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

# CONCLUSION



SSI Service poursuit sa stratégie de croissance responsable basée sur la qualité de service, la satisfaction du client et l'épanouissement des collaborateurs. Aussi nous continuons de sensibiliser nos collaborateurs et partenaires commerciaux à adopter les gestes responsables pour protéger l'environnement.

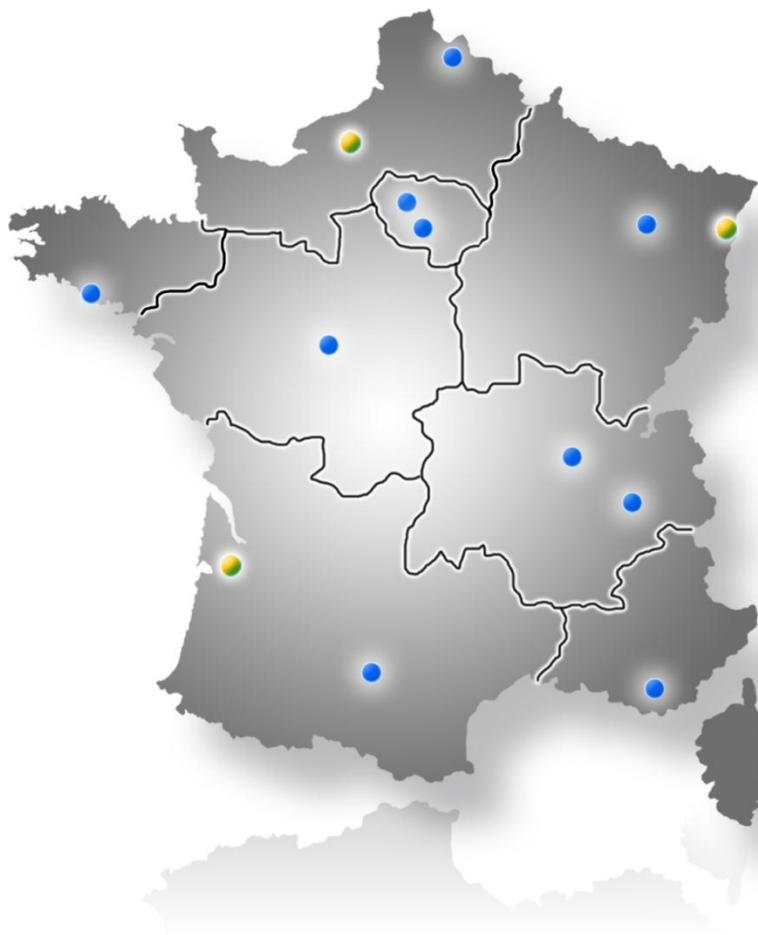
Par ailleurs, depuis que l'arrêté ministériel du 18 novembre 2011 ordonnant le démantèlement des détecteurs ioniques a été publié, nous avons commencé des travaux de démantèlement chez nos clients.

Grace à notre expérience dans le métier de la détection incendie et le reconditionnement, ainsi que notre autorisation ASN, nous proposons à nos clients la solution de migration la mieux adaptée et la plus maîtrisée dans le temps.

Une étude personnalisée sur site est réalisée par nos chargés d'affaires qui vont prendre en compte la configuration de l'installation et identifier au plus juste l'impact de l'évolution pour prise en compte de l'arrêté.



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL



**Une présence nationale, une proximité régionale**

SSI Service  
Immeuble Le Pin  
4 Rue de la Terre de Feu  
91952 Courtaboeuf les Ulis

Tél. 01 64 86 63 63

Fax 01 64 86 70 40

[www.ssiservice.fr](http://www.ssiservice.fr)

